

VENEUX, le 15 juillet 2020

## TENNIS DE TABLE

### **TABLEAU DES DROITS ET SANCTIONS 2020- 2021**

**Chèque à l'ordre de : UFOLEP 77 ou Virement Société Générale MELUN**

RIB : FR76 30003-01337-00050048969-45

BIC : SOGEFRPP

**CAUTION : Pour toute nouvelle société : 20,00 €**

#### **DROITS D'ENGAGEMENT :**

☐	Championnat par équipe de 4	<b>20,00 €</b>	par équipe
☐	Championnat par équipe de 3	<b>10,00 €</b>	par équipe
☐	Championnat par équipe (jeunes)	<b>15,00 €</b>	par équipe
☐	Championnat des jeunes (2 <sup>ème</sup> phase)	<b>7,50 €</b>	par équipe
☐	Coupes départementales	<b>9,00 €</b>	par équipe
☐	Coupes nationales (par joueur adulte inscrit)	<b>8,00 €</b>	par joueur adulte inscrit
☐	Coupes nationales (par joueur jeune inscrit)	<b>6,00 €</b>	par joueur jeune inscrit
☐	12 Heures de Tennis de Table	<b>12,00 €</b>	par joueur
☐	Critériums individuels juniors, adultes, vétérans	<b>10,00 €</b>	par joueur (A et B)
☐	Critériums individuels jeunes	<b>8,00 €</b>	par joueuse et joueur (A et B)
☐	Critériums individuels poussines et poussins	<b>6,00 €</b>	par joueuse ou joueur (A et B)

#### **SANCTIONS:**

Feuille de match en retard malgré la relance, mal remplie, ou incomplète :	<b>4,00 €</b>
● <b><u>Licence non-homologuée d'un joueur ayant participé à une rencontre :</u></b>	<b>40,00 €</b>
● <b><u>Licence manquante aux individuels :</u></b>	
. Département :	<b>13,00 € Adulte - 10,00 € jeune</b>
. Région :	<b>20,00 € Adulte - 10,00 € jeune</b>
. National :	<b>31,00 € Adulte - 16,00 € jeune</b>
● <b><u>Licence incomplète ou irrégulière :</u></b>	
. Département :	<b>8,00 € Adulte et Jeune</b>
. Région :	<b>20,00 € Adulte - 10,00 € jeune</b>
. National :	<b>31,00 € Adulte - 16,00 € jeune</b>

## ABSENCES NON-JUSTIFIEES AUX INDIVIDUELS :

. Départementaux :	15 € Adulte - 12 € Jeune
. Régionaux :	30 € Adulte - 15 € Jeune
. Nationaux :	55 € Adulte - 35 € Jeune

## FORFAITS :

. Coupes Départementales	10 € (en cours de compétition) 40 € (lors des finales)
. Championnat départemental prévenu tardivement	8 €
. Championnat départemental non prévenu	16 €
. Championnat départemental à domicile	24 €
. Championnat départemental (forfait général en cours de saison, dernier match et phases finales)	32 €
. Finales des championnats par 3, par 4 :	40 €
. Finales des jeunes :	40 €
. Coupes Nationales A et B	
- niveau départemental	12,50 €
- niveau régional	25,00 €
- niveau national	75,00 €

### RAPPELS A PROPOS DES LICENCES

- ⇒ **NOUVEAU :** En attendant la licence homologuée, la copie de la liste des demandes de licences sur WebAffiligue doit être envoyée au Responsable Départemental, Alain GUILLIOMET, qui transmettra aux Responsables des rencontres.  
Accompagnée d'une pièce d'identité lors d'une rencontre, cette liste tiendra lieu de licence en attendant la définitive.
- ⇒ La licence doit comporter la photo ; la date de naissance doit correspondre à la catégorie d'âge du joueur.
- Tout joueur ayant disputé sans licence une rencontre avant le 1<sup>er</sup> octobre devra être titulaire d'une licence homologuée au plus tard à la date du 1<sup>er</sup> octobre.  
➤ Après le 1<sup>er</sup> octobre, tout joueur disputant une rencontre devra posséder une licence homologuée avant la date de la rencontre.
- En cas de non-respect de ces deux règles, le club sera sanctionné par une amende de 40 € pour le joueur incriminé qui perdra ipso facto tous ses matchs.  
La même sanction sera appliquée à tout joueur qui opérerait avec une licence non - pratiquant.

## CONDITIONS DE PARTICIPATION AUX EPREUVES NATIONALES :

### Contrôle des licences dès les phases éliminatoires.

- . Etre titulaire de la licence U.F.O.L.E.P. de la saison en cours homologuée depuis au moins :
- 8 jours pour les phases départementales ou le 1<sup>er</sup> tour des Coupes Nationales
  - 8 jours pour les phases régionales
  - 30 jours pour les phases nationales